

Approbation de la politique jeunesse

L'enfance et la jeunesse sont au cœur des réflexions de la Ville. Plusieurs actions illustrent l'ambition voulue par la Municipalité, consciente que les jeunes vertaviens représentent l'avenir.

Résolument engagée dans une politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse, la Ville de Vertou avait lancé, en 2016, une concertation citoyenne.

Celle-ci a abouti à la mise en place d'un plan d'actions, "grandir ensemble", voté en Conseil Municipal lors de sa séance du 30 mars 2017.

Plusieurs projets, centrés principalement

sur la petite enfance et la parentalité, ont été lancés durant le second semestre 2017 avec des premières réalisations dont la semaine de la parentalité s'est faite écho en février dernier.

Le 28 juin, l'engagement d'un second volet présentant un projet en faveur de la jeunesse a été présenté à l'approbation du Conseil Municipal.

Engagement d'un second volet

Placer la jeunesse au centre des réflexions et des actions est une ambition forte de la Ville. En résonance avec les besoins identifiés par les jeunes ainsi que par les acteurs et les partenaires durant la phase de concertation, un second volet portant sur la jeunesse est à engager.

La Ville reconnaît ainsi la jeunesse comme une véritable richesse dont la diversité des parcours l'incite à impulser une démarche globale dans les domaines de la citoyenneté, de la solidarité, de la culture, de la santé ou bien encore du sport, tout en soutenant les initiatives et en favorisant l'autonomie.

Le projet politique qui émerge ainsi du plan d'actions « grandir ensemble » et de cette ambition municipale affirmée, fixe désormais un cap qui doit permettre à la collectivité d'anticiper et d'accompagner les besoins actuels et futurs des jeunes vertaviens âgés de 12 à 21 ans.

Approbation de la politique jeunesse

Épanouissement et bien être des jeunes

Des jeunes épanouis qui se réalisent en tant qu'individus et adultes en devenir, sont des jeunes capables de faire société.

Pour contribuer à leur bien-être, quels que soient leur âge, leur genre et leur environnement social, l'accès aux droits (santé, formation, loisirs, mobilité...) doit être facilité et accompagné.

La prévention et la prise en compte des difficultés sont indispensables pour lever les freins au développement personnel.

Parallèlement, dans un contexte où internet et les réseaux sociaux sont devenus les

principaux canaux d'information des adolescents, l'accompagnement des jeunes à décrypter et à accéder à une information fiable, variée et adaptée sur tous leurs besoins et questions leur permet d'acquérir une autonomie, de connaître les opportunités offertes et de faire des choix.

Pour ce faire, la Ville doit également favoriser une synergie des acteurs « jeunesse » afin de garantir une cohérence et une complémentarité de l'action menée en direction des jeunes.

Objectifs opérationnels

> Mettre en place un pôle ressource d'informations, d'écoute, de prévention (loisirs, santé, ...) et d'orientation vers les structures adaptées.

> Rendre accessible l'information locale dédiée aux jeunes en les impliquant : actualités locales, ressources.

> Éduquer, sensibiliser et former les jeunes aux usages d'internet et aux nouvelles technologies.

> Approfondir la relation de la Ville avec les acteurs du territoire (commune, Nantes Métropole, vignoble, département...) et favoriser l'interconnaissance des partenaires "jeunesse" en clarifiant leur périmètre d'intervention.

> Faciliter la mise en réseau et mettre en place des projets transversaux (avec les collèges, interservices...) en lien avec les problématiques locales et les besoins identifiés.

Approbation de la politique jeunesse

Participation et engagement des jeunes à la vie de la cité

La Ville doit encourager la citoyenneté et le "faire ensemble" en permettant aux jeunes de s'exprimer, de prendre part à la vie locale, d'être acteurs et responsables avec une volonté de rapprocher les jeunes des institutions démocratiques.

De plus, les jeunes peuvent être créateurs d'idées et pleins de ressources.

Ainsi, il est nécessaire de susciter l'expression des envies, de détecter

les porteurs d'intentions, de les aider à clarifier et de les accompagner dans leurs démarches pour leur faciliter le passage de l'envie à l'action.

Qui plus est, il convient de stimuler et favoriser la solidarité et particulièrement entre pairs.

Objectifs opérationnels

- > Encourager et soutenir la participation des jeunes pour l'organisation des événements et manifestations de la Ville [culturels, sportifs, commémorations...]
- > Dans le cadre des jumelages et des échanges, donner une place aux jeunes
- > Initier et/ou valoriser l'engagement et les talents des jeunes
- > Sensibiliser les jeunes à leurs devoirs de citoyen, aux règles de civisme et de civilité et faciliter leur expression
- > Organiser des rencontres jeunes/élus
- > Soutenir l'autonomie des jeunes
- > Développer des offres de soutien et d'accompagnement aux initiatives et projets portés par les jeunes en complément de dispositifs existants
- > Initier des actions solidaires et organiser des chantiers citoyens sur le territoire de Vertou ou ailleurs
- > Encourager l'échange de savoirs, de compétences entre pairs et les actions intergénérationnelles

Approbation de la politique jeunesse

Vertou, une ville attrayante pour les jeunes

L'adolescence est souvent associée à l'acquisition d'une plus grande liberté de se déplacer, de pratiquer des activités.

Elle doit permettre aux jeunes d'appréhender l'environnement qui s'offre à eux.

La Ville de Vertou doit ainsi rendre possible aux jeunes d'évoluer, d'être mobiles et de rester sur son territoire en étant à la fois attractive, dynamique et sécurisante.

Ainsi, les jeunes doivent pouvoir avoir une place, s'approprier l'espace public, se déplacer aisément et avoir accès à des activités culturelles et sportives adaptées et en adéquation avec leur génération.

Pour cela, Vertou doit être une Ville adaptable qui se renouvelle en cohérence avec une jeunesse qui évolue constamment.

Objectifs opérationnels

- > Encourager la pratique libre en poursuivant la création d'espaces de pratiques libres et en permettant l'accès libre à certains équipements municipaux
- > Développer des animations et événements dans différents lieux de la ville [Animation de rue, tournois sportifs, contests de skate, concerts, scènes ouvertes, stages culturels...] et dans les structures municipales
- > Développer les transports solidaires vers les activités de loisirs
- > Faciliter l'accès des jeunes aux événements de la Ville
- > Mettre en place une veille sur les évolutions sociodémographiques de la jeunesse vertavienne et des nouvelles pratiques culturelles qui influencent les jeunes générations.